

Calvados

## Crous installé à Rouen : des craintes à Caen et une mobilisation prévue

LIBERTÉ CAEN | jeudi 18 janvier 2018

775 mots



*Pour les syndicats, la fusion des deux Crous de Normandie : Caen (Calvados) et Rouen (Seine-Maritime) aura des conséquences sur le personnel et aussi sur les étudiants. (©Illustration/Adobe Stock)*

Une assemblée générale des personnels des Crous est prévue vendredi 19 janvier 2018 à Caen. L'intersyndicale se dit inquiète des conséquences de la fusion avec Rouen.

Les paroles récentes du président du CNOUS (Centre national des oeuvres universitaires et scolaires) ou les promesses de la directrice générale du Crous Caen Normandie n'ont pas rassuré les salariés. Les syndicats FO, SNASUB-FSU et SNUAS-FPFSU organisent une assemblée générale, ce vendredi 19 janvier 2018 à Caen portant sur les craintes concernant la fusion des deux Crous de Caen et de Rouen, annoncée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les salariés de Rouen ont également été invités.

**« Il n'y a pas que les suppressions de postes... »**

683 personnes travaillent actuellement dans les deux Crous, dont 380 à Caen. Pour les syndicats FO, SNASUB-FSU et SNUAS-FPFSU, la crainte des salariés se ressent au sein des deux Crous : Rouen et Caen. **« On sait depuis la mi-décembre et après que le ministère a changé d'avis que c'est bien à Rouen que le Crous de Normandie aura son siège le 1<sup>er</sup> janvier 2019 mais plein de questions restent en suspens. Les peurs sont évidemment à Caen mais aussi à Rouen »**, explique François Ferrette, secrétaire académique du SNASUB-FSU.

Ce dernier estime que **« l'intersyndicale a déjà fait un bilan avec des services multisites (Dreal, Jeunesse et sport, conseil régional) qui ont fusionné en Normandie et on voit bien que pour certains salariés, les conditions de travail se sont dégradées. »**

Le syndicaliste explique : **« C'est bien souvent les collègues qui sont dans l'encadrement qui sont les plus impactés. Ils enchaînent de très nombreux déplacements entre Caen et Rouen, d'un point de vue écologique, c'est évidemment plus que discutable et pour eux**

**personnellement, c'est de l'usure ».**

À Rouen, le recours au contractuel contrairement à Caen

Virginie Catherine, directrice générale du Crous Caen Normandie, qui a conduit pendant de longs mois les réflexions sur cette nouvelle organisation des deux Crous, insistait en décembre 2017. « **Il n'y aura pas de mobilités géographiques mais des mobilités fonctionnelles.** » Selon les syndicats, le président du Crous a, quant à lui, indiqué que « **les opérations de fusion seraient sans effet pour les personnels ouvriers et administratifs des unités de gestion (Cités-U et restaurants universitaires).** »

Mais pour François Ferrette, « **la politique de l'emploi n'est pas la même dans les deux villes. On sait qu'à Rouen, il y a un recours quasi systématique aux contractuels. Le service de sécurité la nuit est fait par un privé. À Caen, ça n'a rien à voir, on n'a quasiment pas de contractuels et de gardiens de nuit. Quid de ce qui va être décidé prochainement par le futur président qui sera à n'en pas douter rouennais ?** »

Un manque de lisibilité pour les étudiants

Selon les syndicats, les fusions engendrent un manque de lisibilité quant au service rendu aux étudiants. « **Imaginez un étudiant caennais qui a un contentieux financier, on va lui dire que tout ce qui est compta est géré par Rouen. Il faudra donc qu'il aille à Rouen pour expliquer ou défendre son dossier !** ».

Pour les syndicats, « **les fusions déjà opérées ont pour conséquence l'illisibilité pour le particulier. L'administration devient plus compliquée et se repérer entre toutes ces compétences partagées est quasi impossible.** »

Réunie le vendredi 12 janvier 2018, l'intersyndicale a donc décidé de convier le personnel caennais et rouennais à une assemblée générale vendredi 19 janvier. « **Nous déciderons en fonction du nombre de personnes présentes si nous lançons une mobilisation pour les semaines à venir** », conclut le syndicaliste.

Pratique. Assemblée générale des personnels ouvriers et administratifs, vendredi 19 janvier à partir de 14h en salle de prêt, bâtiment 1, site de Lébisey, à Caen.

Murielle BOUCHARD